

# ALGER 16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Édition N°1555 du Jeudi 2 Juillet 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

ACTUALITE  
SPORTS  
SANTE  
RÉGIONS  
CULTURE  
PUBLICITE

alger16 le quotidien

alger16, quotidien

ALGER16, LE QUOTIDIEN  
DU GRAND PUBLIC

SCAN ME



## RÉUNION DU GOUVERNEMENT



VALORISATION DU PATRIMOINE  
NATUREL ET L'ESSOR  
DE L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES

P. 16

## FILÈRE AUTOMOBILE



L'ALGÉRIE ATTIRE  
LES INDUSTRIELS ALLEMANDS

P. 7

## UNE CONFÉRENCE ORGANISÉE PAR L'ANEP



HOMMAGE À L'ICONIQUE  
ÉCRIVAINNE ASSIA DJEBAR

P. 9



## MONDIAL 2026

SUISSE - ALGÉRIE  
VENDREDI À 4 HEURES (HEURE ALGÉRIENNE)

### LA QUALIFICATION, POURQUOI PAS !

● MIS SUR LE BANC FACE À L'AUTRICHE

Vers le retour de Luca Zidane dans les buts ?

Pp. 13, 14 et 15



## LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DÉBUTENT AUJOURD'HUI

# L'HEURE DES CHOIX A COMMENCÉ

● KARIM KHELFANE, PRÉSIDENT PAR INTÉRIM DE L'ANIE :  
« TOUS LES DISPOSITIFS MIS EN PLACE »

● L'ANIE APPELLE AU RESPECT DES PRINCIPES  
FONDAMENTAUX DU RÉGIME ÉLECTORAL

● UN SCRUTIN SOUS LE REGARD  
ATTENTIF DES MÉDIAS ÉTRANGERS

Pp. 3, 4 et 5

LE  
SAVIEZ-  
VOUS ?

## PRODUCTION DE TRAITEMENTS INNOVANTS POUR LE DIABÈTE ET L'OBÉSITÉ

### SIGNATURE D'UN ACCORD ENTRE SAIDAL ET NOVO NORDISK ALGÉRIE



Le Groupe Saidal a signé, mardi dernier à Alger, un accord de partenariat avec Novo Nordisk Algérie, pour la production conjointe et la distribution de molécules innovantes destinées au traitement des patients atteints de diabète et d'obésité, indique un communiqué du groupe public. La cérémonie de signature s'est tenue au siège de Novo Nordisk Algérie, en présence du président-directeur général du Groupe Saidal, Mourad Belkhalifa, et du directeur général de Novo Nordisk Algérie, Amine Dahoui. Selon le communiqué, l'accord porte sur la production conjointe et la distribution de molécules innovantes à base de GLP-1 destinées au traitement des patients atteints de diabète de type 2 et des syndromes métaboliques, permettant d'éviter les

complications notamment cardiovasculaires et métaboliques. Cette coopération "reflète une ambition commune de renforcer les capacités pharmaceutiques locales à travers le partage de connaissances et la collaboration technique, contribuant ainsi au développement des capacités de santé en Algérie", selon la même source. "En combinant l'expertise en R&D de Novo Nordisk, son savoir-faire industriel et la position solide de Saidal au sein du tissu pharmaceutique national, ce partenariat stratégique apportera un bénéfice direct aux patients, en mettant à leur disposition des traitements innovants, sûrs et de haute qualité, conformes aux standards internationaux de l'industrie", assure Saidal.

## SOLIDARITÉ CRÉATION DE 37 NOUVELLES CELLULES DE PROXIMITÉ AU PREMIER SEMESTRE 2026

Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme poursuit le renforcement de son dispositif d'accompagnement social. Il a annoncé la création de 37 nouvelles cellules de proximité au cours du premier semestre 2026, portant leur nombre à 377 à l'échelle nationale. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à consolider les fondements de l'État social et à rapprocher les services publics des citoyens. Placées sous la supervision de la ministre Soraya Mouloudji, ces structures ont pour mission d'assurer un accompagnement de proximité des populations, notamment des catégories vulnérables. Elles réalisent des enquêtes sociales, orientent les citoyens vers les dispositifs d'aide mis en place par l'État et participent aux campagnes



locales et nationales de sensibilisation sur les principales préoccupations sociales. Le déploiement de ces nouvelles cellules permettra d'améliorer la couverture sociale dans 116 communes réparties sur 25 wilayas, parmi lesquelles Laghouat, Ghardaïa, El Oued, Tamanrasset, Béni Abbès, Touggourt, Biskra, Djelfa, Tébessa, Annaba, Batna, Constantine, Béjaïa, Sétif, Oran et Tlemcen. Les collectivités concernées peuvent être consultées via le document mis à disposition par

le ministère. Ces cellules s'appuient sur des équipes pluridisciplinaires composées de médecins, psychologues, travailleurs sociaux et assistants sociaux. Leur rôle consiste à évaluer les besoins des populations, accompagner les autorités locales dans l'orientation des aides matérielles et des allocations sociales, tout en assurant un suivi médical, psychologique et social des femmes en difficulté, des personnes âgées et des personnes aux besoins spécifiques. Elles contribuent également à l'autonomisation économique des différentes catégories sociales. À travers ce renforcement du réseau des cellules de proximité, le ministère réaffirme l'engagement de l'État à développer une gouvernance sociale de proximité et à faire de la solidarité nationale, ainsi que de la prise en charge des citoyens une priorité à l'échelle locale et nationale.

**Cheklat Meriem**

## TLEMCEEN SAISIE DE PLUS DE 71 KG DE KIF TRAITÉ EN PROVENANCE DU MAROC

Les services opérationnels de la Sûreté nationale à Tlemcen ont saisi, au cours de cette semaine, plus de 71 kg de kif traité en provenance du Maroc, démantelé deux réseaux criminels spécialisés dans le trafic illicite de drogue et arrêté quatre de leurs membres, a indiqué mardi dernier un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

La première opération, menée par la Brigade de la Police judiciaire de la Sûreté de daïra de Maghnia, s'est soldée par "la saisie de 55 kg de kif traité qui était dissimulés dans le véhicule du principal suspect et l'arrestation de ses deux complices dans cette opération", précise-t-on de même source. Quant à la seconde opération, menée par le service régional de lutte contre le trafic illicite des stupéfiants de Tlemcen, elle s'est soldée par "la saisie de 16 kg et 550 g de kif traité et de 250 g de drogue dure (cocaïne), ainsi que par l'arrestation du principal suspect dans cette affaire".

"Les suspects ont été présentés successivement devant le procureur de la République près le tribunal de Maghnia et le procureur de la République près le tribunal de Bab El Assa", conclut le communiqué.

## SANTÉ SORTIE DE LA TROISIÈME PROMOTION DES PRATICIENS INSPECTEURS DE SANTÉ PUBLIQUE

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudene, a présidé, mardi dernier à l'Ecole nationale de management et de l'administration de la santé (ENMAS) à Bordj El Bahri (Alger), la cérémonie de sortie de la troisième promotion des praticiens inspecteurs de santé publique au titre de l'année scolaire 2025-2026. Dans son allocution à l'occasion, le ministre a souligné que la sortie de cette promotion "est le fruit de l'investissement constant engagé par l'Etat, sur orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour renforcer les capacités des ressources humaines et réhabiliter leurs compétences, afin de répondre aux exigences des réformes en cours et aux défis croissants, dictés par les mutations enregistrées en matière de santé, de réglementation et de technologie". Il a indiqué, en outre, que le secteur de la santé traverse aujourd'hui "une étape importante de modernisation reposant sur la numérisation,

l'amélioration de la gouvernance, le développement des ressources humaines et le renforcement de la qualité des services de santé, ajoutant que la réalisation de tels objectifs exige des cadres qualifiés de par leur vision, compétence et capacité d'accompagnement, d'évaluation et de suivi". Dans cette même perspective, M. Aït Messaoudene a souligné que le ministère "continuera d'investir dans la formation spécialisée et continue, en tant que fondement pour le développement de la performance, l'amélioration de la compétence de la ressource humaine et le renforcement du professionnalisme dans les différents corps et métiers de la santé, parallèlement au développement du système de santé et aux exigences de l'amélioration du service public".

La rencontre a été ponctuée par la distinction des majors de cette promotion composée de 44 diplômés.

**APS**

## À ORAN, LA CIRCULATION NOCTURNE DES MOTOS EST INTERDITE

À Oran, la circulation des motos pendant la nuit est désormais interdite. La décision a été annoncée, lundi dernier, par la Direction de la sûreté de wilaya dans un communiqué.

L'interdiction est valable de 22h à 7h sur toutes les routes de la wilaya d'Oran, a précisé la même source, soulignant que toute infraction entraîne une mise en fourrière de 15 jours. L'autre interdiction annoncée également par la sûreté d'Oran est relative à la circulation des bateaux de plaisance sur terre pendant la nuit qui devient interdite de 20h à 6h. « Toute infraction aux dispositions de cet arrêté expose son auteur aux sanctions prévues par la loi et entraîne la mise en fourrière des bateaux pendant 30 jours », a averti la même source. Dans un autre registre, la sûreté d'Oran a, en outre, annoncé l'interdiction du transport de câbles en cuivre et de déchets de cuivre dans la wilaya.

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ALGER 16

N°R : 16/00-0990467 B 15

Compte bancaire S G A n° 02100017113002183822

Édité par  
sarl BMA.com  
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication  
Mohamed Bouziane Khadidja

Rédaction

M. B. Khadidja  
Yacine O.  
G. Salah Eddine  
Lamia O.  
Amine A.

Siège d'activité - ALGER 16  
5, rue Sacré-Coeur Alger-Centre  
Tél. 020 10 23 58

Siège social sarl BMA.com  
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizad  
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53  
email : alger16ma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :  
l'Entreprise Nationale  
de communication, d'Édition  
et de Publicité  
Agence ANEP  
01, avenue Pasteur, Alger  
Téléphone : 020 05 20 91/  
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48/020 05 13 45  
020 05 13 77  
E-mail : agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargha@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION  
Société d'impression  
d'Alger  
SIA (Centre)



## DÉBUT AUJOURD'HUI DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES L'HEURE DES CHOIX A COMMENCÉ

**Les opérations de vote pour les élections législatives ont officiellement débuté aujourd'hui en Algérie, ouvrant la voie au renouvellement de l'Assemblée populaire nationale (APN) pour les cinq prochaines années. Les électeurs sont appelés à choisir leurs représentants parmi les listes de partis politiques et les candidats indépendants en lice dans les différentes circonscriptions du pays.**

Le lancement du scrutin intervient après l'achèvement de l'ensemble des préparatifs logistiques et organisationnels menés par les autorités compétentes. Les bureaux de vote ont ouvert leurs portes à travers le territoire national, tandis que des dispositifs spécifiques ont été mis en place dans certaines régions du Grand Sud, ainsi qu'au profit des populations concernées par le vote itinérant.

La communauté nationale établie à l'étranger a également participé au processus électoral, selon un calendrier adapté aux contraintes des différents pays d'accueil. Les opérations de vote se déroulent sous la supervision des instances chargées du suivi du scrutin et de la collecte des résultats. Cette consultation revêt une importance particulière puisqu'elle doit permettre l'élection des 422 membres de l'Assemblée populaire nationale,



institution centrale du pouvoir législatif. Les futurs députés auront notamment pour mission d'examiner et d'adopter les textes de loi, de contrôler l'action du gouvernement et de participer au débat sur les grandes orientations

économiques et sociales du pays. Tout au long de la journée, l'attention se portera sur le niveau de participation, considéré comme l'un des principaux indicateurs de cette échéance électorale. Les premières tendances ne devraient

toutefois se dessiner qu'après la fermeture des bureaux de vote et le début des opérations de dépouillement. À noter que les opérations de vote ont débuté de manière anticipée pour certaines catégories d'électeurs. Ainsi, les habitants des zones éloignées du Grand Sud ont commencé à voter deux jours avant l'ouverture officielle du scrutin à l'échelle nationale, afin de tenir compte des contraintes géographiques et logistiques propres à ces régions. La communauté nationale établie à l'étranger a également été appelée aux urnes selon un calendrier spécifique, permettant aux Algériens résidant hors du pays de participer à cette échéance électorale dans les représentations diplomatiques et consulaires. Les résultats provisoires seront annoncés conformément au calendrier électoral, avant la proclamation des résultats définitifs par les autorités compétentes.

Abir Menasria

### L'ANIE APPELLE AU RESPECT DES PRINCIPES FONDAMENTAUX DU RÉGIME ÉLECTORAL

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a appelé, hier dans un communiqué, l'ensemble des encadreurs des bureaux et des centres de vote à veiller au "respect des principes fondamentaux du régime électoral", en prévision des élections législatives du 2 juillet.

"L'Autorité indépendante appelle l'ensemble des encadreurs des bureaux et des centres de vote à veiller au respect des principes fondamentaux du régime électoral et à s'acquitter de leurs missions avec loyauté et neutralité, tout en s'abstenant de tout acte,

comportement ou conduite susceptible de porter atteinte à la régularité, à l'intégrité, à la transparence et à la crédibilité de l'opération de vote", précise le communiqué.

Dans le même contexte, "l'Autorité indépendante appelle l'ensemble des candidats à l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) du 2 juillet, et leurs représentants, à l'impératif de se conformer aux dispositions légales et réglementaires relatives au jour du contrôle et à travailler au bon déroulement des opérations de vote", ajoute la même source. APS

### UN SCRUTIN SOUS LE REGARD ATTENTIF DES MÉDIAS ÉTRANGERS

Les élections législatives prévues aujourd'hui continuent de susciter un large intérêt dans la presse internationale. Plusieurs médias étrangers ont consacré des analyses et des reportages à ce rendez-vous électoral, mettant en lumière le lancement anticipé du scrutin dans les wilayas du Grand Sud, l'entrée en vigueur de la période de silence électoral, ainsi que l'ouverture des bureaux de vote destinés à la communauté nationale établie à l'étranger. La mobilisation logistique déployée pour permettre à des centaines de milliers d'électeurs de la diaspora d'exercer leur droit de vote a également retenu l'attention.

Sous le titre "L'ambassadeur d'Algérie appelle les membres de la communauté à participer aux élections législatives", le quotidien koweïtien *Al-Siyassa* a souligné que les opérations de vote des Algériens résidant à l'étranger ont débuté lundi dernier à l'ambassade d'Algérie au Koweït. Le journal précise que l'ambassadeur d'Algérie, M. Omar Belhadj, a appelé les membres de la communauté nationale à participer massivement au scrutin, estimant que cette participation traduit leur attachement à l'accomplissement de leur devoir national. Le quotidien relève également que le diplomate a salué la coopération des ministères koweïtiens des Affaires étrangères et de l'Intérieur, tout en mettant en avant les facilités accordées afin d'assurer le bon déroulement de l'opération électorale et de permettre aux ressortissants algériens d'exercer leur droit de vote dans les meilleures conditions.

De son côté, le site de la chaîne *BBC Arabic* a publié un article intitulé "Elections législatives en Algérie 2026 : guide simplifié pour comprendre le système électoral et la nouvelle loi" dans lequel il revient sur les principales nouveautés encadrant ce scrutin. Le média explique notamment que ces élections sont les premières

organisées après la révision constitutionnelle adoptée en mars 2026, suivie de la modification de la loi électorale, ainsi que de l'adoption d'une nouvelle loi organique relative aux partis politiques.

Dans le même registre, *Al Jazeera* souligne que l'Algérie aborde ses premières élections législatives depuis les réformes constitutionnelles, rappelant que les autorités ont finalisé les préparatifs en vue du scrutin du 2 juillet. Le média indique également que la campagne électorale est entrée dans sa phase de silence électoral avant le vote de jeudi, tout en relevant le lancement anticipé des opérations de vote dans les quinze wilayas du sud du pays.

Cette actualité a également été relayée par le site *Arabi 21*, ainsi que par l'agence de presse turque Anadolu, qui ont évoqué le début de la période de silence électoral dans le cadre des préparatifs des élections destinées à renouveler les membres de l'Assemblée populaire nationale. L'agence de presse espagnole *EFE* est, pour sa part, revenue sur l'entrée en vigueur du silence électoral depuis lundi dernier, précisant que cette période de trois jours intervient à l'issue d'une campagne largement axée sur les appels à la participation citoyenne.

De son côté, l'Agence de presse africaine *APA* a indiqué que les opérations de vote ont débuté au sein de la communauté nationale établie à l'étranger, conformément au calendrier fixé par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE). Elle rappelle que 854.285 électeurs inscrits hors du territoire national sont appelés à participer au scrutin, sur un corps électoral total de 24.727.041 électeurs.

Évoquant les principales caractéristiques de ces élections, l'APA s'est également arrêtée sur le renforcement de la représentation de la diaspora au sein de la prochaine Assemblée populaire nationale (APN), soulignant que le

nombre de sièges qui lui sont réservés est passé de huit à douze, traduisant une volonté d'accroître la participation politique des Algériens établis à l'étranger.

Sous le titre « Elections législatives algériennes : ouverture du scrutin au Niger dans une bonne organisation », l'Agence de presse du Niger *ANP* a, pour sa part, mis en avant le bon déroulement des opérations de vote dès les premières heures de la journée. Elle souligne que les électeurs ont été accueillis dans un dispositif pleinement opérationnel, après les dernières vérifications techniques effectuées la veille par les services de l'ambassade d'Algérie à Niamey.

L'agence nigérienne rapporte enfin les témoignages de plusieurs membres de la communauté nationale, qui ont insisté sur l'importance d'accomplir leur devoir électoral et d'exercer leur droit de citoyen. Ils ont également salué les moyens humains, matériels et organisationnels mobilisés par l'ambassade d'Algérie au Niger afin de garantir un déroulement du scrutin dans les meilleures conditions possibles.

Au-delà du déroulement technique du scrutin, l'intérêt manifesté par de nombreux médias internationaux témoigne de la place qu'occupe désormais l'Algérie dans les dynamiques politiques régionales. Les législatives du 2 juillet apparaissent ainsi comme un rendez-vous observé bien au-delà des frontières nationales, tant en raison des réformes institutionnelles qui les encadrent que de l'importance accordée à la participation de la diaspora. Cette couverture médiatique illustre également la volonté des observateurs étrangers d'évaluer la capacité des institutions algériennes à conduire un processus électoral dans un contexte marqué par les mutations géopolitiques et les nouveaux équilibres qui se dessinent en Afrique et en Méditerranée.

G. S. E.



## INITIÉS PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE LA COMMUNAUTÉ NATIONALE EN FRANCE SALUE LES ACQUIS DE L'ALGÉRIE NOUVELLE

**Les membres de la communauté nationale établie en France ont affiché, mardi dernier à Paris, leur attachement au processus démocratique en participant au scrutin législatif, tout en saluant les réformes engagées ces dernières années en faveur des Algériens résidant à l'étranger.**

Au centre de vote de Nanterre, de nombreux électeurs ont mis en avant les mesures initiées sous l'impulsion du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, estimant qu'elles ont contribué à renforcer les liens entre la diaspora et son pays d'origine.

À l'occasion de cette échéance électorale, plusieurs citoyens interrogés ont souligné que les avancées enregistrées traduisent une volonté de répondre davantage aux préoccupations de la communauté nationale établie à l'étranger et de consolider sa place dans la dynamique nationale. Parmi les réalisations les plus marquantes citées figure l'ouverture d'agences de la Banque extérieure d'Algérie (BEA) en France, une initiative qui facilite les opérations bancaires, les transferts de fonds, ainsi que l'accès aux crédits immobiliers pour les ressortissants algériens.

Les électeurs ont également évoqué les autres mesures ayant eu un impact direct sur leur quotidien, notamment l'élargissement des dispositions relatives



à l'importation de véhicules de moins de cinq ans, les réductions tarifaires accordées par Air Algérie au profit des familles, ainsi que la simplification des démarches administratives grâce à la numérisation des procédures de délivrance des passeports et des cartes nationales d'identité. Présente au centre de vote de Nanterre, Mme Senoussi Fadela, responsable d'une association d'accompagnement des personnes en situation de handicap à Gennevilliers, a appelé les membres de la communauté nationale à participer massivement au scrutin. Elle a, à cette occasion, exprimé sa

reconnaissance envers le président de la République pour les mesures prises en faveur de la diaspora, affirmant que « le président de la République a grandement facilité les démarches pour nous », tout en saluant l'amélioration de la prise en charge des personnes à besoins spécifiques au sein des représentations consulaires. Même mobilisation du côté de Mme Sabrina Ouangeli, venue accomplir son devoir électoral. Elle a encouragé les Algériens établis en France à se rendre aux urnes afin de « faire entendre leur voix », estimant que cette consultation constitue une occasion de renforcer leur

participation à la vie démocratique nationale et de consolider leurs liens avec l'Algérie.

Sur le plan organisationnel, la représentante de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) au consulat de Nanterre, Mme Messaouda Boughdiri, s'est félicitée des conditions de déroulement du scrutin. Elle a assuré que l'ensemble des moyens humains et matériels avait été mobilisé afin de garantir le bon fonctionnement des opérations électorales.

Elle a indiqué à l'APS : « Nous avons constaté une affluence remarquable qui s'intensifie jour après jour. » Afin de rapprocher les bureaux de vote des électeurs, l'ANIE a, en plus du centre principal de Nanterre comprenant quatre bureaux, ouvert trois bureaux délocalisés à Trappes, Mantes-la-Jolie (Yvelines) et Dreux (Eure-et-Loir).

Malgré les températures élevées enregistrées ces derniers jours en région parisienne, Mme Boughdiri a souligné que la mobilisation observée témoigne du sens civique de la communauté nationale et de son attachement aux échéances démocratiques.

À travers cette participation, les Algériens établis en France réaffirment leur volonté de demeurer pleinement associés à la vie politique nationale. Au-delà du vote, cette mobilisation traduit l'évolution des relations entre l'État et sa diaspora, désormais appelée à jouer un rôle croissant dans les dynamiques de développement, d'investissement et de rayonnement de l'Algérie à l'international.

**Abir Menasria**

### PROMOTION ET PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME

## LE RÔLE DU PARLEMENT ALGÉRIEN MIS EN AVANT

À l'occasion de la Journée internationale du parlementarisme, célébrée le 30 juin de chaque année, le Bureau du Conseil de la Nation a réaffirmé le rôle stratégique du Parlement algérien dans la consolidation de l'État de droit et la promotion des droits de l'Homme. Dans un communiqué publié mardi dernier, l'institution a également mis en exergue les avancées enregistrées par l'Algérie dans ce domaine à la faveur des réformes institutionnelles engagées ces dernières années.

Présidé par M. Azouz Nasri, le Bureau du Conseil de la Nation a souligné que le Parlement occupe une place centrale dans la consécration des droits et libertés fondamentaux. Cette mission s'exerce notamment à travers l'élaboration et l'adoption de lois organiques et ordinaires encadrant les libertés publiques, le contrôle de la mise en œuvre des engagements internationaux souscrits par l'Algérie, ainsi que l'action de ses commissions permanentes, chargées d'examiner les textes législatifs et d'évaluer les politiques publiques qui s'y rapportent. Selon le communiqué, cette dynamique traduit la volonté de l'État de renforcer un édifice juridique et institutionnel cohérent, garantissant une protection effective des droits fondamentaux et consolidant les principes de l'État de droit. Le Bureau du Conseil de la Nation a également salué les progrès réalisés par l'Algérie en matière de promotion et de protection des droits de l'Homme. Il a attribué ces avancées aux réformes

initiées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui ont permis de renforcer les garanties constitutionnelles et juridiques relatives aux libertés individuelles et collectives, tout en modernisant le cadre institutionnel consacré à leur protection.

Dans le même contexte, l'institution a rappelé le rôle actif du Parlement dans la mise en place et le fonctionnement des organes consultatifs chargés de la protection des droits de l'Homme, conformément aux prérogatives conférées aux présidents des deux Chambres du Parlement, le Conseil de la Nation et l'Assemblée populaire nationale. Le communiqué insiste également sur le fait que les droits de l'Homme constituent aujourd'hui « la pierre angulaire de l'État moderne » et un indicateur essentiel permettant d'évaluer le degré d'attachement d'un pays aux principes de l'État de droit et de la démocratie. Il souligne que cette notion dépasse désormais le cadre des valeurs morales ou politiques pour s'inscrire pleinement dans un système juridique reposant sur des fondements constitutionnels, législatifs et institutionnels.

Le Bureau du Conseil de la Nation rappelle, à ce titre, que les Parlements demeurent le principal rempart institutionnel pour la protection des droits fondamentaux, en assumant leur double mission de production législative et de contrôle de l'action gouvernementale, garantissant ainsi la préservation

de la dignité humaine. Le communiqué met, par ailleurs, en avant, le rôle croissant de la diplomatie parlementaire comme instrument de rapprochement entre les peuples, de renforcement du dialogue international, d'échange d'expériences et de promotion des principes universels des droits de l'Homme au sein des instances parlementaires régionales et internationales.

Sur le plan international, le Bureau du Conseil de la Nation réaffirme l'attachement constant de l'Algérie aux principes du droit international et aux valeurs universelles des droits de l'Homme. Il exprime, dans ce cadre, sa profonde préoccupation face aux violations graves et persistantes commises contre le peuple palestinien dans les territoires palestiniens occupés, appelant au respect du droit international humanitaire et des droits fondamentaux du peuple palestinien.

En conclusion, le Bureau du Conseil de la Nation renouvelle son engagement à poursuivre son action en faveur de la promotion des droits de l'Homme à travers l'ensemble de ses prérogatives constitutionnelles, qu'il s'agisse de la fonction législative, du contrôle parlementaire ou de la diplomatie parlementaire. Une démarche qui s'inscrit dans la volonté de consolider durablement l'État de droit, de renforcer les institutions et de promouvoir les valeurs de justice, d'égalité et de citoyenneté.

**A. Menasria**



## DÉBUT AUJOURD'HUI DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

# «TOUS LES DISPOSITIFS SONT MIS EN PLACE»

**À la veille des élections législatives du 2 juillet, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) affichait sa confiance quant au bon déroulement du scrutin. Dispositif logistique, vote itinérant dans le Grand Sud, participation de la diaspora, contrôle du financement politique et surveillance de la campagne électorale : l'ensemble des mécanismes nécessaires a été mobilisé afin de garantir une consultation conforme aux principes de transparence et d'égalité entre les candidats.**

Invité, hier, de l'émission «L'invité du jour» sur la Chaîne III de la Radio nationale, le président par intérim de l'ANIE, Karim Khelfane, a dressé un état des lieux détaillé des préparatifs engagés par l'autorité électorale, mettant en avant les moyens humains et matériels déployés aussi bien sur le territoire national qu'au profit de la communauté nationale établie à l'étranger. L'une des particularités du scrutin réside dans l'organisation du vote itinérant destiné aux populations nomades des wilayas du Grand Sud. Ce mécanisme exceptionnel concerne près de 31.000 électeurs répartis dans quinze wilayas, où 134 bureaux de vote itinérants ont été déployés afin de garantir l'accès au suffrage dans les zones les plus enclavées.

Selon Karim Khelfane, « d'importants moyens humains et logistiques ont été déployés afin de garantir l'exercice du droit de vote dans ces régions éloignées ». Le responsable a souligné le caractère inédit de cette organisation, qui inverse le schéma classique du processus électoral. « C'est une exception où ce n'est plus le citoyen qui se déplace vers l'urne, mais l'urne qui va à sa rencontre. C'est un principe universel de rapprocher le vote du citoyen, et nous allons encore plus loin en rejoignant directement nos concitoyens nomades. C'est d'ailleurs dans ces bureaux itinérants que nous enregistrons généralement les taux de participation les plus élevés, parfois proches de 100 % ». Karim Khelfane a également fait savoir que « plusieurs nouveaux bureaux ont été ouverts à la demande des habitants et des démembrements locaux de l'ANIE, notamment dans les nouvelles wilayas du Sud, où les équipes parcourent parfois plusieurs heures de route pour atteindre les électeurs ». Une illustration, selon lui, de la volonté de l'Autorité électorale de garantir un accès effectif au vote, y compris dans les régions les plus isolées.

### LA DIASPORA APPELÉE À ÉLIRE DOUZE REPRÉSENTANTS

Le président par intérim de l'ANIE s'est également arrêté sur le déroulement du vote de la communauté nationale établie à l'étranger, lancé cinq jours avant le scrutin organisé en Algérie. Le fichier électoral de la diaspora recense cette année 854.285 électeurs répartis dans huit circonscriptions couvrant l'Europe, l'Afrique, l'Amérique du Nord, ainsi que le Moyen-Orient. Nouveauté majeure de cette



consultation, le nombre de sièges réservés aux représentants de la communauté nationale à l'étranger passe de huit à douze, traduisant une volonté de renforcer sa représentation au sein de l'Assemblée populaire nationale. Pour assurer cette opération, l'ANIE a mobilisé un important dispositif composé de 129 centres de vote installés dans 122 représentations diplomatiques et consulaires, regroupant 433 bureaux de vote encadrés par plus de 3.000 agents. Selon Karim Khelfane, « les premiers jours de vote se sont déroulés dans des conditions normales malgré les fortes chaleurs enregistrées dans plusieurs pays ». Il a également précisé que « les premiers taux de participation varient entre 2 % et 7 % selon les zones, tout en estimant ces chiffres sont encourageants compte tenu du fait que le scrutin s'étale sur six jours ». Pour l'ANIE, ce calendrier élargi doit permettre à un plus grand nombre de membres de la communauté nationale établie à l'étranger d'exercer leur droit de vote dans des conditions optimales, avant l'ouverture du scrutin sur le territoire national.

### UNE CAMPAGNE SOUS LE SIGNE DE L'APAISEMENT

Revenant sur le déroulement de la campagne électorale, le président par intérim de l'ANIE a dressé un bilan globalement positif, estimant que la compétition s'est déroulée dans un climat marqué par la sérénité, le respect des règles démocratiques et la responsabilité des différents acteurs politiques. Il a rappelé que « l'Autorité avait veillé au respect des dispositions de la Constitution et de la loi électorale, notamment l'interdiction des discours de haine, de discrimination ou portant atteinte aux constantes nationales. » Dans cette optique, l'ANIE affirme avoir

privilié une démarche de prévention plutôt que de sanction, misant sur le dialogue permanent avec les candidats et les formations politiques. « Notre objectif n'a jamais été de gêner les partis politiques ou les listes indépendantes. Nous avons privilégié la pédagogie, attiré leur attention lorsque cela était nécessaire et, dans la grande majorité des cas, les candidats ont été très réceptifs », a affirmé Karim Khelfane, précisant que « quelques mises en demeure et saisines de la justice ont été engagées dans des cas limités de dépassements. » Le responsable a également observé une évolution des modes de communication politique au cours de cette campagne. Selon lui, « malgré les moyens mis à disposition sur les chaînes de télévision et les radios nationales, une grande partie des formations politiques a préféré privilégier les réseaux sociaux, laissant inutilisée près de la moitié du temps d'antenne qui leur était réservé au niveau national ». À l'inverse, les radios locales ont enregistré une forte mobilisation des candidats tout au long de la campagne. Afin d'encadrer cette présence grandissante sur les plateformes numériques, l'ANIE a mis en place une commission pluridisciplinaire composée de magistrats, de juristes, d'universitaires, de spécialistes en informatique et de journalistes. Sa mission consiste à assurer une veille permanente des contenus publiés sur les réseaux sociaux et à signaler toute infraction à la législation électorale.

### LA TRANSPARENCE FINANCIÈRE AU CŒUR DU DISPOSITIF ÉLECTORAL

La question du financement des campagnes électorales a également occupé une place importante dans les préparatifs du scrutin. Karim Khelfane a rappelé que « la lutte contre la corruption et l'argent sale constitue une priorité inscrite dans la Constitution et

dans la loi organique portant régime électoral ». « Il est hors de question que l'argent sale investisse le champ politique ou influence la volonté des électeurs. Les partis politiques et les listes indépendantes sont tenus de justifier l'origine de leurs ressources et l'utilisation de leurs dépenses. La traçabilité est un élément fondamental », a-t-il souligné. Il a, en outre, indiqué que « la commission chargée du contrôle des dépenses électorales poursuivra son travail pendant plusieurs mois après la proclamation définitive des résultats ». Une démarche destinée à assurer un contrôle approfondi des comptes de campagne, y compris après la clôture officielle du processus électoral.

### UNE PARTICIPATION ACCRUE DES JEUNES ET DES FEMMES

Au-delà de l'organisation matérielle du scrutin, Karim Khelfane a mis en avant le renouvellement progressif de la représentation politique. Plus de sept millions d'électeurs inscrits appartiennent aujourd'hui à la tranche d'âge des 25 à 40 ans, une réalité démographique que la législation électorale prend en compte en imposant que la moitié des candidats figurant sur les listes relève de cette catégorie. Le responsable a également rappelé que plus de 2.000 femmes prennent part à ces élections en qualité de candidates. Les jeunes engagés sur les listes indépendantes bénéficient, quant à eux, d'un soutien public destiné notamment à couvrir les frais de transport et d'affichage, afin de favoriser leur participation à la compétition électorale.

### UNE ORGANISATION PRÊTE POUR LE JOUR DU VOTE

À quelques heures de l'ouverture des bureaux de vote, l'ANIE affirme avoir finalisé l'ensemble des dispositions organisationnelles. Karim Khelfane a précisé que « des prolongations d'horaires pourront être décidées, conformément aux dispositions légales, jusqu'à 20 heures lorsque les circonstances l'exigent, notamment pour permettre aux électeurs encore présents dans les centres de vote d'accomplir leur devoir électoral ». Concernant l'annonce des résultats, le responsable a rappelé que les résultats provisoires seront proclamés par l'ANIE dans le délai légal de 72 heures après la réception du dernier procès-verbal. Ils seront ensuite transmis à la Cour constitutionnelle, seule instance habilitée à proclamer les résultats définitifs après examen des éventuels recours. En conclusion de son intervention, Karim Khelfane a lancé un appel à la participation citoyenne, rappelant que la légitimité du scrutin repose avant tout sur la mobilisation des électeurs. « Mon dernier mot appartiendra aux électeurs et aux électrices qui s'expriment déjà à travers les bureaux itinérants et à l'étranger, et qui se prononceront demain dans les urnes », a-t-il conclu. Au-delà de l'organisation technique, l'enjeu réside désormais dans la participation des citoyens, appelés à départager les candidats et à désigner les futurs représentants de l'Assemblée populaire nationale. Une étape déterminante qui donnera la mesure de la vitalité démocratique du pays et ouvrira un nouveau chapitre de la vie parlementaire.

G. Salah Eddine

### GRATUITÉ DU TRANSPORT SUR L'ENSEMBLE DES LIGNES DE L'ETUSA

L'Établissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA) a annoncé, hier, que les services de transport sur l'ensemble des lignes de son réseau seront gratuits pendant la journée du jeudi 2 juillet, en application des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud. Cette mesure vise à permettre aux citoyennes et aux citoyens de se déplacer librement vers les centres de vote afin d'accomplir leur devoir national et de participer aux élections législatives prévues jeudi, indique l'ETUSA dans un communiqué. L'ETUSA a ajouté avoir mobilisé l'ensemble de ses équipes de terrain afin d'assurer le bon développement des dessertes et de répondre aux besoins de déplacement à l'occasion de cette importante échéance électorale.

## LUTTE CONTRE LES BANDES DE QUARTIERS

# MISE EN ŒUVRE

# D'UNE STRATÉGIE NATIONALE

**Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présidé mardi une réunion de la Commission nationale de prévention et de lutte contre les bandes de quartiers, consacrée à l'examen du projet de plan d'action devant accompagner la mise en œuvre de la stratégie nationale dédiée à ce phénomène.**

À l'ouverture des travaux, le ministre a salué les efforts déployés quotidiennement par les services de sécurité et les autorités judiciaires pour lutter contre les bandes de quartiers. Il a souligné que cette stratégie nationale vise à compléter ces actions en instaurant une approche préventive durable, fondée sur la coopération entre les différents acteurs concernés et sur le traitement des causes profondes de ce phénomène. Selon M. Sayoud, le plan d'action constitue une véritable feuille de route opérationnelle reposant sur des



programmes concrets, susceptibles d'être mis en œuvre, suivis et évalués. Cette démarche globale intègre les dimensions sécuritaire, sociale, éducative, culturelle, économique et numérique afin de privilégier l'anticipation des risques plutôt qu'une intervention après la commission des infractions. Le ministre a également rappelé que

la sécurité dans les quartiers et les espaces publics représente un enjeu majeur, non seulement pour le maintien de l'ordre public, mais aussi pour le renforcement du front intérieur et la consolidation de la sécurité nationale. Il a estimé que le succès de cette stratégie sera mesuré à son impact réel sur le terrain, notamment sa capacité à protéger les jeunes, à préserver la stabilité des quartiers et

à renforcer la confiance des citoyens envers les institutions de l'État. Au cours des échanges, les membres de la Commission nationale ont formulé plusieurs observations et propositions visant à enrichir le projet de plan d'action et à améliorer les mécanismes de sa mise en œuvre et de son suivi. Ils ont insisté sur la nécessité d'une complémentarité entre les niveaux central et local afin d'assurer l'efficacité de la stratégie. En clôture de la réunion, le ministre a salué la qualité des contributions apportées par les différents secteurs et organismes impliqués dans l'élaboration de cette stratégie. Il a indiqué que la prochaine étape consistera à finaliser sa mise en œuvre sur le terrain, après son adoption par le gouvernement, avec pour objectif de renforcer la prévention contre les bandes de quartiers, de protéger la jeunesse et de consolider la sécurité ainsi que l'autorité de l'État.

**Cheklat Meriem**

## PROTECTION DES ENFANTS CONTRE LA VIOLENCE

# PRÉSENTATION DU GUIDE PRATIQUE

La déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, a présidé une réunion de la commission de coordination permanente relevant de l'Organe national pour la protection et la promotion de l'enfance (ONPPE), dans sa nouvelle composition. Cette rencontre a permis de présenter un guide pratique destiné à harmoniser les interventions des différents acteurs impliqués dans la protection des enfants contre toutes les formes de violence. Selon un communiqué de l'ONPPE, la nouvelle composition de cette commission regroupe des représentants de 16 secteurs ministériels, ainsi que de la Gendarmerie nationale, de la Sûreté nationale, de la Protection civile et de la société civile, dans le but de renforcer la coordination intersectorielle en faveur de la protection de l'enfance. Les travaux ont principalement porté sur

la présentation du guide pratique des intervenants, élaboré par une commission multisectorielle installée par le Premier ministre et présidée par Meriem Cherfi. Conçu comme un référentiel commun, ce document vise à unifier les mécanismes d'intervention et de prise en charge des enfants victimes de violences en définissant clairement les procédures à suivre ainsi que les responsabilités de chaque intervenant. L'objectif est de garantir une réponse rapide, coordonnée et centrée sur l'intérêt supérieur de l'enfant. La commission a également insisté sur la nécessité de mobiliser l'ensemble des partenaires concernés afin d'assurer une mise en œuvre effective du guide et sa large diffusion à travers le territoire national. Cette démarche doit contribuer à harmoniser les pratiques, améliorer la qualité de la prise en charge et renforcer le dispositif national de protection de

l'enfance. Par ailleurs, les membres de la commission ont examiné le programme d'action prévu pour le second semestre 2026. Celui-ci prévoit l'organisation de colloques nationaux, de campagnes de sensibilisation ainsi que de diverses activités à l'occasion des journées nationales et internationales consacrées à l'enfance, dans le cadre du renforcement de la prévention et de la promotion des droits de l'enfant. En misant sur une meilleure coordination entre les institutions, la standardisation des interventions et le renforcement des actions de prévention, les pouvoirs publics ambitionnent d'offrir aux enfants victimes de violences une prise en charge plus rapide, plus efficace et davantage conforme aux principes consacrés par les conventions internationales relatives aux droits de l'enfant.

**Ch. Meriem**

## ANCRAGE DU RÉFÉRENT RELIGIEUX NATIONAL

# L'IMPORTANCE DES MANUSCRITS

# DU FIKH MALÉKITE SOULIGNÉ

Le recteur de Djamaâ El-Djazair, cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini, a souligné, mardi dernier à Alger, l'importance des manuscrits du fikh (jurisprudence) malékite dans les fonds documentaires algériens, constituant "un patrimoine important dans l'ancrage du référent religieux national et la préservation de la mémoire scientifique de l'Algérie". Lors de l'ouverture des travaux d'une conférence scientifique intitulée "les manuscrits du fikh malékite dans les fonds documentaires algériens: le rôle de référence et la valeur du patrimoine", le recteur de Djamaâ El-Djazair a estimé que le choix des manuscrits de la jurisprudence

malékite, comme thème de ce forum, "n'est pas un choix fortuit, mais représente l'épine dorsale du référent. Et de préciser que ces manuscrits "n'ont pas seulement conservé les textes de jurisprudence, mais également l'héritage d'une école scientifique séculaire, ayant contribué à asseoir le référent religieux national, à façonner la personnalité scientifique algérienne et à unifier son essence religieuse, au fil des siècles". Il a également souligné que la valeur scientifique de cette conférence abritée par Djamaâ El-Djazair réside dans l'étude des manuscrits et du fikh malékite, en tant que "témoins de la formation de la personnalité

scientifique en Algérie et de l'évolution de son référent religieux au fil des siècles, jusqu'à faire du référent malékite l'un des piliers de l'union spirituelle et culturelle du peuple algérien. Au terme de son allocution, le recteur de Djamaâ El-Djazair a lancé un appel aux "oulémas, aux familles algériennes, aux zaouïas, aux détenteurs des fonds manuscrits privés ainsi qu'à toute personne possédant un ou plusieurs manuscrits", les invitant à les confier à Djamaâ El-Djazair, où ils bénéficieront de l'attention scientifique, de la conservation technique, d'un catalogage, d'une numérisation et

d'une mise à la disposition des chercheurs. De leur côté, les intervenants lors de cette conférence qui a connu la participation d'enseignants, de chercheurs et de spécialistes du patrimoine du manuscrit et du fikh malékite, ont abordé plusieurs thématiques en lien avec la valeur scientifique et de patrimoine des manuscrits. Les travaux de la conférence se sont clôturés en réaffirmant l'importance de poursuivre les efforts visant à valoriser les manuscrits du fikh malékite et à préserver ce capital scientifique, étant une partie de la mémoire nationale et du patrimoine islamique et humain.

## FILIÈRE AUTOMOBILE L'ALGÉRIE ATTIRE LES INDUSTRIELS ALLEMANDS

**La stratégie de l'Algérie visant à bâtir une véritable industrie automobile franchit une nouvelle étape. Après plusieurs investissements annoncés et l'installation progressive d'un écosystème industriel dédié, le pays suscite désormais un intérêt croissant de la part des grands acteurs internationaux, notamment les opérateurs allemands.**

Cet intérêt allemand pour le marché automobile algérien n'est pas que de l'encre sur papier, il se matérialise déjà. En effet, la visite, mardi dernier, d'une importante délégation allemande, composée d'équipementiers automobiles, de fournisseurs de solutions industrielles, d'entreprises spécialisées dans les outils de précision, ainsi que d'opérateurs logistiques, illustre cette nouvelle dynamique qui place l'Algérie au cœur des ambitions industrielles de plusieurs partenaires européens. Cette mission économique, organisée dans le cadre d'un programme de prospection du marché algérien, traduit la volonté des industriels allemands d'évaluer les perspectives offertes par un secteur appelé à jouer un rôle majeur dans la diversification de l'économie nationale et le développement d'une production locale intégrée.

Organisée à l'hôtel Hyatt Regency d'Alger, la rencontre a pris la forme d'un séminaire initié par la Chambre de commerce et d'industrie algéro-allemande (AHK Algérie), en partenariat avec le cabinet de conseil allemand Enviacon et la Bourse de sous-traitance de l'Ouest. La mission se poursuivra par une visite à Oran, où les entreprises allemandes pourront découvrir les capacités industrielles de la région et identifier d'éventuelles opportunités de coopération avec les opérateurs locaux.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du Market Exploration Program (MEP), mis en place par le ministère fédéral allemand de l'Économie et de l'Énergie afin d'accompagner les entreprises allemandes souhaitant explorer de nouveaux marchés à fort potentiel. À travers cette démarche, Berlin encourage ses industriels à nouer des partenariats durables avec les entreprises algériennes et à accompagner l'émergence d'une véritable filière automobile nationale. Le séminaire a constitué une plateforme d'échanges entre opérateurs des deux pays. Les entreprises allemandes ont présenté leurs domaines d'expertise, couvrant notamment la fabrication de composants automobiles, les technologies de production, l'automatisation industrielle, les solutions numériques, les équipements de précision, la logistique et les services d'ingénierie. L'objectif est d'identifier des partenaires locaux capables d'intégrer les futures chaînes de valeur industrielles appelées à se développer en Algérie.

Si les relations entre Alger et Berlin reposent depuis plusieurs années sur une coopération solide dans les domaines de l'énergie, de la transition énergétique, de l'industrie et du transfert de technologies, l'industrie automobile apparaît désormais comme un nouveau pilier de ce partenariat économique.

Cette évolution intervient dans un contexte où l'Algérie multiplie les

réformes destinées à attirer les investissements productifs et à développer un taux d'intégration locale élevé dans la filière automobile. L'objectif des autorités est de dépasser le simple montage de véhicules pour favoriser l'implantation progressive d'un réseau d'équipementiers, de sous-traitants et de fournisseurs de composants capables de créer davantage de valeur ajoutée sur le territoire national.

Pour les industriels allemands, l'Algérie présente aujourd'hui plusieurs atouts stratégiques. Au-delà de l'importance de son marché intérieur, le pays bénéficie d'une position géographique privilégiée à la croisée de l'Europe, de la Méditerranée et de l'Afrique, lui offrant le potentiel de devenir une plateforme industrielle et logistique destinée aussi bien au marché national qu'aux exportations vers le continent africain.

Les chiffres présentés par l'AHK Algérie lors de cette rencontre confirment d'ailleurs l'intérêt grandissant des entreprises allemandes pour le marché algérien. Cette mission vient s'ajouter à plusieurs visites d'investisseurs européens enregistrées ces derniers mois, témoignant d'un regain de confiance envers les perspectives offertes par l'économie algérienne. Cette nouvelle démarche rappelle également la visite effectuée, il y a quelques mois, par une délégation du groupe Volkswagen, venue explorer les possibilités de coopération industrielle en Algérie. Bien qu'aucune annonce officielle n'ait encore été faite à l'issue de cette mission, celle-ci avait déjà constitué un signal fort quant à l'intérêt que portent les grands constructeurs allemands au développement du secteur automobile algérien.

### UN MARCHÉ À FORT POTENTIEL

Au-delà des échanges institutionnels, les indicateurs économiques confirment l'intérêt grandissant des industriels allemands pour le marché automobile algérien. Pour la Chambre algéro-allemande du commerce et de l'industrie (AHK Algérie), le potentiel du pays est considérable. Les besoins du marché national sont aujourd'hui estimés à près de 500.000 véhicules, un volume qui fait de l'Algérie l'un des marchés les plus prometteurs du continent africain.

Malgré le gel des importations de véhicules neufs intervenu à partir de 2017, puis leur reprise partielle à travers une dérogation accordée entre 2023 et 2024 ayant permis l'importation d'environ 180.000 véhicules, les marques allemandes ont continué à renforcer leur présence sur le marché algérien.

Les statistiques présentées par l'AHK Algérie illustrent cette progression. Entre 2014 et 2024, la part de marché des constructeurs allemands est passée de 11,1 % à 22,5 %, soit un doublement en l'espace de dix ans, alors même que le marché automobile algérien enregistrait une contraction de



près de 43 %. Cette évolution s'explique notamment par la période durant laquelle les unités d'assemblage des marques Volkswagen, pour les véhicules touristiques et utilitaires, ainsi qu'Audi, fonctionnaient à plein régime entre 2017 et 2019. Si ces activités ont cessé à partir de la fin de l'année 2019, la demande pour les véhicules allemands n'a pas disparu pour autant. Une partie du marché s'est alors tournée vers les importations individuelles, notamment en provenance de Chine. Sur le plan commercial, cette résilience se reflète également dans les échanges bilatéraux. Les exportations de véhicules des marques allemandes vers l'Algérie sont passées de 328 millions de dollars en 2014 à 377 millions de dollars, tandis que les importations algériennes de véhicules et de composants automobiles en provenance d'Allemagne ont atteint 685 millions de dollars en 2024, confirmant l'importance du partenariat économique entre les deux pays. Fort de ces indicateurs et des ambitions affichées par les autorités algériennes, l'AHK Algérie considère désormais le pays comme « un marché de positionnement stratégique où l'engagement précoce dans les réseaux de sous-traitance en cours de structuration conditionne l'accès à long terme ».

### L'ESSOR DE LA PRODUCTION LOCALE

L'intérêt des industriels allemands s'explique également par la montée en puissance progressive de la filière automobile nationale. L'Algérie ne se limite plus à représenter un marché de consommation, mais ambitionne désormais de devenir une véritable plateforme industrielle régionale capable d'intégrer progressivement les différentes composantes de la chaîne de valeur automobile. L'exemple le plus significatif demeure l'usine Fiat de Tafraoui, entrée en production en décembre 2023. Initialement fixé à 90.000 véhicules par an, son objectif de production a été revu à la hausse pour atteindre 135.000 unités annuelles à l'horizon 2028. Parallèlement, le taux

d'intégration locale devrait progresser jusqu'à 40 %, dépassant ainsi le seuil réglementaire minimal de 35 % exigé au terme des cinq premières années d'activité.

Cette dynamique industrielle est appelée à s'accélérer avec les nombreux projets actuellement à l'étude. Plusieurs constructeurs internationaux ont engagé des démarches pour obtenir les agréments nécessaires à l'implantation d'unités de fabrication en Algérie. Parmi eux figurent les groupes Hyundai, Cherry, Opel, qui a manifesté son intérêt ces derniers mois, ainsi que Toyota, qui a également entamé les procédures administratives.

L'arrivée potentielle de ces grands constructeurs pourrait favoriser l'émergence d'un tissu national de sous-traitance, attirer de nouveaux équipementiers et accélérer les transferts de technologies, autant d'éléments indispensables à la consolidation d'une industrie automobile compétitive. Cette montée en puissance intervient toutefois dans un environnement international particulièrement contrasté. L'industrie automobile européenne, longtemps considérée comme l'une des plus performantes au monde, traverse actuellement une période de profondes mutations. Les constructeurs, notamment allemands, sont confrontés à une baisse de leur compétitivité, à des restructurations industrielles, à des plans de licenciements massifs, ainsi qu'à une concurrence de plus en plus forte des fabricants chinois, dont plusieurs reprennent ou convoient désormais des sites de production européens. Dans ce contexte de recomposition du secteur automobile mondial, l'Algérie entend tirer parti de sa position géographique, de son potentiel industriel et de son marché intérieur pour attirer les investissements internationaux. Pour les opérateurs allemands, cette évolution représente autant une opportunité de diversification qu'un moyen de renforcer leur présence sur un marché appelé à jouer un rôle de plus en plus important dans l'industrie automobile africaine.

G. Salah Eddine

## RÉUNION DU CONSEIL NATIONAL POUR LA MÉCANISATION AGRICOLE

# LES NOUVELLES DIRECTIVES DU PREMIER MINISTRE

**Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé, hier, une réunion du Conseil national pour la mécanisation agricole, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.**



les services de maintenance indispensables afin de garantir une exploitation optimale de ces équipements et le bon déroulement de la campagne.

### CAP SUR LA PROCHAINE SAISON

Le Premier ministre

Cette réunion, tenue conformément aux orientations du président de la République, a été consacrée au suivi de l'application des décisions prises lors de la précédente session du Conseil. Les échanges ont porté sur les mesures visant à développer et moderniser la mécanisation agricole en Algérie, à la lumière des premiers résultats jugés très positifs de la campagne de moisson-battage en cours. Selon le communiqué, cette campagne se distingue par une production abondante, qui a nécessité un déploiement exceptionnel de moyens logistiques ainsi qu'une forte mobilisation des différents acteurs, secteurs et institutions de l'État.

#### À L'ÉCOUTE DES AGRICULTEURS

Les membres du Conseil ont examiné les interventions et propositions des agriculteurs et des professionnels du secteur. Les participants

ont notamment mis en avant l'impact positif de la mise à disposition d'équipements agricoles de différentes catégories et de l'augmentation des capacités de stockage mobilisées cette saison.

Ces moyens ont permis, selon la même source, de collecter jusqu'à présent d'importantes quantités de céréales produites à travers le pays.

Les agriculteurs ont également exprimé leurs attentes en matière de renouvellement et de modernisation du matériel agricole afin d'améliorer les rendements et d'accroître la production nationale céréalière. Dans ce cadre, et sur instruction du président de la République, Sifi Ghrieb a ordonné la mise en œuvre des mesures nécessaires pour la distribution des moissonneuses-batteuses selon une approche scientifique et des critères techniques prenant en compte le plan de récolte de chaque wilaya. Il a également insisté sur la nécessité d'assurer

a, par ailleurs, donné des orientations en prévision de la prochaine saison agricole. Il a appelé au renforcement des capacités de production des entreprises nationales spécialisées dans le matériel agricole, tout en encourageant la conclusion de partenariats avec des groupes internationaux de référence dans ce domaine.

L'objectif est de répondre aux besoins exprimés par les agriculteurs en matière d'équipements et de spécifications techniques, tout en assurant un niveau élevé d'intégration nationale.

Enfin, les aspects financiers de cette opération ont été examinés. À ce titre, le communiqué souligne le rôle du Trésor public et des banques dans le financement des programmes destinés au développement et à la modernisation des moyens de production du secteur agricole.

R. N.

## CAMPAGNE MOISSON-BATTAGE APPEL À UNE MOBILISATION GÉNÉRALE

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a dirigé, mardi dernier, une réunion de coordination par visioconférence avec les walis de la République, au Palais du gouvernement, a indiqué un communiqué.

Au cours de cette réunion, il a émis des directives pour la mise en œuvre de tous les gestes nécessaires afin d'assurer une campagne moisson-battage réussie, conformément aux directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Le ministre a mis l'accent sur le fait que la campagne moisson-battage bénéficie d'une attention particulière de la part du président de la République, compte tenu de son lien direct avec la consolidation de la sécurité alimentaire du pays.

Il a insisté sur l'importance d'un effort collectif et d'un engagement actif de la part de tous les intervenants, supervisés directement par les walis, pour atteindre l'objectif de rassembler plus de 50 millions de quintaux de céréales, afin de garantir une coordination précise et une réponse rapide à toutes les préoccupations sur le terrain.

Dans ce cadre, M. Sayoud a donné des instructions et des directives opérationnelles aux walis en relation avec la supervision quotidienne et sur site des diverses phases de la campagne. De plus, il a mis en lumière l'importance d'une présence constante sur « les lieux de récolte, de collecte et de stockage » et l'élimination immédiate de tout ce qui pourrait entraver le processus. M. Sayoud a également instauré la création de cellules de suivi et de contrôle au niveau de toutes les wilayas, travaillant étroitement avec la cellule nationale de suivi de la campagne moisson-battage. L'objectif principal est de garantir un suivi au jour le jour des indicateurs de progrès du processus et une actualisation régulière des informations et des statistiques. De plus, l'intervenant a ordonné l'engagement total de toutes les capacités de stockage nationales, par le biais de l'utilisation optimale des infrastructures de stockage détenues par les secteurs public et privé. Il a souligné également la nécessité de l'utilisation de l'ensemble des ressources logistiques, y compris les moyens de transport et les camions, pour garantir le transport rapide des récoltes et la protection du produit national. Aussi, le ministre a demandé aux walis de préparer et mettre en œuvre un plan de coordination entre les wilayas, pour assurer un transfert instantané du matériel et des fournitures de récolte vers les wilayas où l'opération est toujours en cours. Ils sont également encouragés à utiliser les capacités de stockage supplémentaires des wilayas voisines dans le but d'améliorer le concept de solidarité inter-wilayas et favoriser l'efficacité dans l'exploitation des capacités nationales. En outre, M. Sayoud a souligné la nécessité d'adopter les plus hauts niveaux de vigilance et de proactivité pour faire face aux différents risques qui peuvent menacer les cultures agricoles, notamment les incendies de récolte et les fluctuations météorologiques, en particulier les orages, tout en élevant le niveau de préparation, en mobilisant tous les moyens d'intervention et en prenant les mesures préventives nécessaires jusqu'à ce que le processus de récolte et de stockage soit terminé.

À l'issue de la réunion, M. Sayoud a affirmé que son secteur s'engagerait à poursuivre un suivi étroit sur le terrain et une coordination constante entre les différentes parties prenantes, par l'intermédiaire des gouverneurs, tout en veillant à la stricte mise en œuvre des directives du Président, afin de garantir le succès de la campagne moisson-battage et la réalisation de ses objectifs nationaux en matière de renforcement de la sécurité alimentaire.

Abir Menasria



CONFÉRENCE ORGANISÉE PAR L'ANEP

# UN HOMMAGE À L'ICONIQUE ÉCRIVAINNE ASSIA DJEBAR

À l'occasion du 90<sup>e</sup> anniversaire de la naissance d'Assia Djebar, une conférence commémorative s'est tenue mardi dernier à Alger, à l'initiative de l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (Anep). Réunissant universitaires, enseignants et membres du jury du Grand Prix Assia-Djebar, cette rencontre a mis en lumière le parcours exceptionnel et l'œuvre foisonnante de cette figure majeure de la littérature algérienne.

Animée par les professeurs Wahid Ben Bouaziz, Amar Guendouzi et Hakim Miloud, la conférence, intitulée «L'écriture en faveur de la mémoire», a retracé les grandes étapes de la carrière de la romancière, depuis son premier roman *La soif*, écrit à seulement vingt ans durant la Guerre



de libération, jusqu'à ses œuvres les plus marquantes. Les intervenants ont souligné le rôle central de la mémoire dans son écriture, rappelant qu'après l'indépendance, Assia Djebar s'est attachée à déconstruire le récit colonial en proposant une lecture profondément algérienne de l'histoire. Des ouvrages comme *L'amour, la*

*fantasia, La femme sans sépulture, Le blanc de l'Algérie, Loïn de Médine, Les nuits de Strasbourg, Femmes d'Alger dans leur appartement ou encore Nulle part dans la maison de mon père* ont été évoqués pour illustrer la richesse de son œuvre, entre mémoire, histoire, identité et condition féminine. Au-delà de la littérature, les conférenciers ont

rappelé l'apport d'Assia Djebar dans des domaines aussi variés que l'histoire, la sociologie, l'anthropologie, le théâtre et le cinéma. Ils ont unanimement salué une écrivaine dont l'œuvre, reconnue pour sa polyphonie et son regard singulier, demeure une référence incontournable des lettres algériennes. La rencontre s'est achevée par un débat avec le public, auquel ont pris part plusieurs membres du jury de la 8<sup>e</sup> édition du Grand Prix Assia-Djebar du roman 2026. Créé en 2015 en hommage à la romancière disparue, ce prix distingue chaque année les meilleures œuvres romanesques écrites en arabe, en tamazight et en français.

**Cheklat Meriem**

**ACTUALITÉ**  
**RÉGIONS**  
**CULTURE**  
**SPORTS**  
**SANTÉ**  
**HIGH TECH**  
**AUTOMOBILE**  
**#ON\_LINE**

**ALGER16**  
 LA DER...  
 DES RÉPONSES ATTENDUES AVANT FIN JUILLET  
 UN DÉMARRAGE EN FORCE POUR 2025  
 L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE DÉPASSE LES PRÉVISIONS

**RETROUVEZ VOTRE EDITION PAPIER CHEZ LES BURALISTES**  
**LE PDF SUR NOTRE SITE : [alger16.dz](http://alger16.dz)**



**ALGER16,**  
le quotidien  
du **Grand Public**

**TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS**



## En mode inspiration

Beauté • Mode • Bien-être • Lifestyle

### mode -- fashion

#### Le style qui révèle votre personnalité

La mode est bien plus qu'une question de tendances : elle reflète notre personnalité et notre façon de nous présenter au monde. Miser sur des pièces intemporelles permet de composer une garde-robe élégante, pratique et facile à assortir au quotidien. Un blazer bien coupé, une chemise classique ou un pantalon aux lignes épurées apportent instantanément une touche de raffinement. Associés à des matières de qualité et à des couleurs sobres, ces essentiels traversent les saisons sans perdre de leur charme. Les accessoires jouent également un rôle clé. Une montre, un sac ou quelques bijoux discrets suffisent à personnaliser une tenue et à lui donner du caractère. Au final, le plus beau style est celui qui vous ressemble et dans lequel vous vous sentez naturellement à l'aise.



### Recette HEALTHY

#### Poulet grillé, quinoa et légumes croquants

« Des saveurs simples pour une énergie durable »

#### • INGRÉDIENTS (2 PERSONNES) :

- 2 filets de poulet
- 150 g de quinoa
- 1 avocat
- 1 concombre
- Quelques tomates cerises
- Une poignée de roquette
- 1 c. à soupe d'huile d'olive
- Jus d'un demi-citron
- Sel, poivre et herbes de Provence



#### • PRÉPARATION :

Faites cuire le quinoa selon les indications du paquet puis laissez-le refroidir légèrement. Assaisonnez les filets de poulet avec les herbes, le sel et le poivre, puis faites-les griller 5 à 6 minutes de chaque côté. Coupez l'avocat, le concombre et les tomates cerises en morceaux. Répartissez le quinoa dans deux assiettes, ajoutez les légumes, la roquette et le poulet tranché. Arrosez d'huile d'olive et de jus de citron avant de servir.

#### • LE + HEALTHY :

Riche en protéines, en fibres et en bons lipides, ce repas apporte une énergie durable tout en restant léger et équilibré. Idéal pour un déjeuner complet ou un dîner sain.

### Conseil du Jour

« L'élégance commence par la confiance en soi »

Être élégante, ce n'est pas seulement une question d'apparence. C'est aussi une attitude, une façon de parler, de se présenter et de prendre soin de soi. Cultivez votre confiance, entourez-vous de bonnes énergies et rappelez-vous que le plus beau style est celui dans lequel vous vous sentez bien. Une femme qui se connaît et s'assume dégage naturellement une belle élégance.

### beauté

#### LES INDISPENSABLES BEAUTÉ

« LES ESSENTIELS À TOUJOURS AVOIR DANS SA TROUSSE »

Une routine beauté efficace ne nécessite pas une multitude de produits. Quelques essentiels bien choisis suffisent pour prendre soin de sa peau au quotidien et préserver son éclat. Le premier indispensable est un nettoyant doux, qui élimine les impuretés tout en respectant l'équilibre de la peau. Vient ensuite une crème hydratante, adaptée à votre type de peau, pour maintenir une bonne hydratation et renforcer la barrière cutanée.

La protection solaire est également incontournable : appliquée chaque matin, elle aide à prévenir le vieillissement prématuré de la peau et la protège des rayons UV. Dans une trousse beauté, un baume à lèvres est idéal pour

garder des lèvres douces en toutes saisons, tandis qu'une crème pour les mains permet de lutter contre le dessèchement causé par les lavages fréquents ou les changements de température.

Avec ces quelques essentiels, il est possible d'adopter une routine simple, efficace et adaptée à un mode de vie actif, tout en prenant soin de sa peau jour après jour.



### COUP DE CŒUR

« La pièce incontournable du moment »

Chaque saison apporte son petit trésor à adopter. Un sac élégant, une paire de chaussures, un parfum délicat ou un accessoire tendance peut devenir la touche finale qui sublime une tenue. Notre coup de cœur met en avant des pièces pratiques, féminines et intemporelles qui accompagnent la femme moderne dans son quotidien.



### INSPIRATION LOOK

#### « TROIS FAÇONS D'ÊTRE ÉLÉGANTE SELON VOTRE JOURNÉE »

Chaque occasion mérite son propre style. Pour une journée active, privilégiez un look chic et confortable avec des pièces faciles à associer. Pour une sortie, misez sur des détails raffinés comme un joli sac ou des bijoux discrets. Pour une occasion spéciale, osez une tenue plus sophistiquée tout en gardant votre personnalité. L'élégance vient de l'équilibre entre confort, confiance et style.



**LOOK 1 :** monochrome beige, chic et moderne.



**LOOK 2 :** lin blanc et tons naturels, idéal pour une journée décontractée.



**LOOK 3 :** noir et blanc classique, une valeur sûre pour une sortie.



[www.alger16.dz](http://www.alger16.dz)



Alger16, Le quotidien du Grand Public

COUPE DU MONDE 2026

(16<sup>es</sup> DE FINALE) ALGÉRIE – SUISSE, VENDREDI  
À 4H00, AU STADE BC PLACE DE VANCOUVER

# LA QUALIFICATION, POURQUOI PAS !



• MIS SUR LE BANC FACE À L'AUTRICHE  
**VERS LE RETOUR DE LUCA  
ZIDANE DANS LES BUTS ?**

Pages 14 et 15



## MIS SUR LE BANC FACE À L'AUTRICHE VERS LE RETOUR DE LUCA ZIDANE DANS LES BUTS ?

Mais qui gardera les buts de la sélection nationale lors du match de demain contre la sélection suisse ? C'est certainement la grande question que tout le monde se pose et à laquelle seul Petkovic a, pour l'heure, la réponse. Critiqué après les deux matchs joués, notamment lors du premier face à l'Argentine où il a encaissé trois buts, le jusque-là premier gardien de la sélection, Luca Zidane, s'est retrouvé hors composition lors du dernier match

contre l'Autriche. Il faut rappeler que même lors du deuxième match face à la Jordanie, et en dépit de la victoire, Luca n'avait pas été épargné non plus à cause de cette petite main qui n'avait pu détourner le but jordanien. Mais voilà que l'incorporation de Benbot, face à l'Autriche, a été loin de rassurer davantage. Bien au contraire, le portier usmiste est quasiment indexé sur les trois buts encaissés durant la partie. Sur les réseaux sociaux, les réactions ne se sont pas fait attendre. La tendance est à la préférence Zidane. Il s'en est même trouvé des voix qui spéculaient sur la probabilité de voir Petkovic essayer le troisième gardien, Melvin Mastil, du club

suisse, le FC Stade Nyonnais. Ce qui est peu probable. Mais c'est tout de même là une tendance à élargir davantage le camp des mécontents de la prestation de l'éternel remplaçant Benbot, jusque-là désigné par une bonne frange des médias locaux comme une victime. Cette fois, c'est le terrain qui a parlé. Et la logique voudrait que Petkovic va à nouveau faire appel à Luca pour reprendre sa place de titulaire. Car même s'il n'est pas le meilleur gardien recherché, il semble bien qu'il soit le moins mauvais des trois en présence. Mais sait-on jamais avec Petkovic. Le Suisse a toujours cette manie de surprendre...

D. C.

## MAHREZ, 21<sup>e</sup> DU CLASSEMENT INDIVIDUEL FIFA POWER RANKINGS

Le capitaine de la sélection algérienne, Riyad Mahrez, occupe la 21<sup>e</sup> place du classement individuel "FIFA Power Rankings", un nouvel outil d'évaluation des performances des joueurs lancé par la Fédération internationale de football (FIFA) à l'occasion de la Coupe du monde 2026. Développé en collaboration avec le groupe énergétique Aramco, ce système repose sur l'analyse des données collectées lors des rencontres du tournoi afin de fournir une évaluation objective des prestations individuelles. Les joueurs de champ sont notés sur une échelle de 0 à 10 dans trois domaines distincts : l'attaque, la créativité et la défense, tandis que les gardiens de but sont évalués sur leur maîtrise du ballon et leur capacité à protéger leur but. L'attaquant algérien, auteur d'un doublé contre l'Autriche (3-3), lors de la 3<sup>e</sup> et dernière rencontre de la phase de poules, est crédité d'une note moyenne de 6,46 points en attaque, 6 en créativité et 4,9 en défense.

A l'issue de chaque journée de compétition, la FIFA établit un classement des 100 meilleurs joueurs dans chacune des catégories, ainsi qu'un classement général, mis à jour après chaque match disputé. Le "FIFA Power Rankings" se veut ainsi un indicateur des performances des joueurs tout au long de la compétition, chaque participant recevant une note pour chacune de ses apparitions, ainsi qu'une évaluation globale de son parcours dans le tournoi. La présence de Riyad Mahrez parmi les 25 premiers du classement général confirme l'impact du joueur algérien depuis le début du Mondial 2026 et son rôle majeur dans le parcours des Verts dans la compétition. La première place au classement des meilleurs joueurs de champ est occupée par l'attaquant international allemand Deniz Undav, devant l'Argentin Lionel Messi et le Français Kylian Mbappe à l'issue de la phase de poules du Mondial 2026.



## SUISSE-ALGÉRIE LES MÉDIAS HELVÉTIQUES PRUDENTS AVANT LE DUEL DES 16<sup>ES</sup> DE FINALE

A moins de 72 heures du seizième de finale de la Coupe du monde 2026 entre la Suisse et l'Algérie, prévu samedi (4h heure algérienne) au BC Place de Vancouver (Canada), la presse helvétique affiche une confiance mesurée dans les chances de la Nati, tout en mettant en garde contre une sélection algérienne jugée capable de créer la surprise. Les principaux médias suisses considèrent dans leur ensemble que la Suisse aborde cette confrontation avec le statut de favorite, en raison notamment de son parcours lors de la phase de groupes et de son expérience des grands rendez-vous internationaux. Ils estiment toutefois que les hommes de Murat Yakin devront se montrer particulièrement vigilants face à une équipe algérienne qui a démontré de réelles ressources mentales depuis le début du tournoi.

Le quotidien francophone *Le Temps* et plusieurs autres médias helvétiques accordent une attention particulière aux retrouvailles entre la Suisse et Vladimir Petkovic, l'actuel sélectionneur des Verts ayant dirigé la Nati pendant plusieurs années avec succès. Selon les commentateurs suisses, ce facteur pourrait constituer l'une des principales inconnues de cette confrontation, Petkovic connaissant parfaitement l'environnement et les mécanismes de son ancien employeur. De son côté, le journal *Blick* souligne l'empreinte laissée par le technicien bosnien sur le football suisse moderne, estimant que son expérience pourrait représenter un atout supplémentaire pour la sélection algérienne dans la préparation de ce rendez-vous à élimination directe. Sur le plan tactique, plusieurs

analyses relayées par les médias helvétiques mettent en avant la nécessité pour la Suisse d'imposer son jeu et de maîtriser le rythme de la rencontre. Les observateurs estiment que la Nati dispose des arguments techniques et collectifs nécessaires pour faire la différence, à condition d'éviter tout relâchement face à un adversaire réputé pour son engagement et sa capacité à exploiter les espaces. Les médias suisses relèvent également certaines fragilités observées dans le parcours des Verts, notamment sur le plan défensif. Toutefois, ils reconnaissent la faculté de l'équipe algérienne à réagir dans les moments difficiles et à se montrer dangereuse en contre-attaque, des qualités susceptibles de compliquer la tâche des Suisses. La télévision publique suisse RTS estime ainsi que le principal défi pour la sélection helvétique sera de

rester fidèle à ses principes de jeu, tout en se prémunissant contre les transitions rapides algériennes, considérées comme l'une des principales armes de l'équipe dirigée par Petkovic. Dans l'ensemble, le sentiment qui se dégage de la presse suisse est celui d'un respect manifeste envers la sélection algérienne. Si la majorité des observateurs accordent un léger avantage à la Suisse, peu envisagent une rencontre facile pour la Nati. A Vancouver, où les deux équipes se disputeront une place en huitièmes de finale, les médias helvétiques s'attendent ainsi à un duel équilibré, marqué par une importante bataille tactique entre Murat Yakin et Vladimir Petkovic dans ce qui constitue l'une des affiches les plus indécises de ce tour à élimination directe.

APS



COUPE DU MONDE 2026

(16<sup>es</sup> DE FINALE) SUISSE – ALGÉRIE, VENDREDI À 4H  
(HEURE ALGÉRIENNE), AU STADE BC PLACE AU CANADA

## LA QUALIFICATION, POURQUOI PAS !

**La sélection nationale de football a débarqué avant-hier soir dans l'ouest du Canada, à Vancouver, où elle jouera son match contre la Suisse, comptant pour les 16es de finale de la Coupe du monde qui se déroule aux USA, au Canada et au Mexique. La rencontre est prévue aujourd'hui en soirée à partir de 20h (heure locale, soit demain à 4h, heure algérienne).**

Sur place, les coéquipiers de Mahrez devaient avoir deux séances de travail au plus, vu le peu de temps qui reste pour le match. Une première séance très légère basée sur un travail spécifique de récupération, histoire de souffler du long voyage effectué de Kansas City jusqu'à Vancouver. Mine de rien, c'est tout de même près de quatre heures de vol qu'Aït Nourri et consorts ont dû effectuer, en plus du décalage horaire entre les deux régions qu'ils ont dû subir. En effet, si les Algériens avaient jusque-là un retard de 6 heures sur Alger, alors qu'ils étaient à Lawrence, désormais, à Vancouver, ils sont à 8 heures de retard. C'est l'autre bout du monde ! Vancouver est, en effet, l'une des villes les plus lointaines au monde vert l'ouest de la planète. D'où ce retard de

quasiment près d'une journée. Pour la petite histoire, Vancouver est parmi les toutes dernières villes au monde à célébrer à chaque fois le passage au Nouvel An. Voilà donc un détail auquel Petkovic devra adapter son équipe. Et c'est important, car pour le travail sportif proprement dit, l'équipe n'aura quasiment que la séance habituelle de la veille du match de mise en place pour finaliser les tous derniers réglages. Elle devait intervenir mercredi soir aux environs de l'heure du match (heure locale), soit ce matin vers 2h (heure algérienne).

### PETKOVIC A PRÉFÉRÉ POURSUIVRE SA PRÉPARATION À LAWRENCE

Il faut dire que Petkovic a préféré continuer la préparation de ce match capital contre la Suisse à Lawrence dans le camp habituel des Verts à Kansas City. Les joueurs avaient eu droit tout de même à une journée de repos pour souffler sur place suite à leur match contre l'Autriche. Maza, Bensebaini, Belaïb et les autres ont donc eu quartier libre, dimanche dernier, avant de reprendre le chemin des entraînements dès le lendemain lundi après-midi au Rock Chalk Park de l'Université du Kansas, à Lawrence. Le groupe s'était exercé normalement sous la conduite du sélectionneur national Vladimir Petkovic et de son staff. Le collectif a effectué une séance essentiellement axée sur le travail



technico-tactique. L'ensemble de l'effectif avait pris part à cette reprise, à l'exception de Mohamed Amine Amoura, qui a suivi un programme individuel. Mardi dernier, l'équipe nationale avait effectué sa toute dernière séance d'entraînement à Lawrence, au Rock Chalk Park de l'Université du Kansas, avant de mettre le cap sur Vancouver. Petkovic avait lancé sa séance à 10h, en prévision du départ prévu pour Vancouver en fin de journée à 17h. Au cours de cette séance, le sélectionneur national

n'avait rien chamboulé de son travail quotidien, puisque le travail avait été axé également sur le volet tactique, avec un rappel des principes de jeu et des ajustements en vue de ce match face à la Suisse. Quasiment les mêmes exercices qui devaient être refaits lors de la dernière séance d'hier à Vancouver. Amoura a refait à l'occasion sa réapparition avec le groupe, mais sa participation au match suisse n'est sans doute pas d'actualité.

Djaffar C.

### ● NACER SENDJAK (ANCIEN SÉLECTIONNEUR NATIONAL) :

#### «IL EST PRIMORDIAL DE TROUVER L'ÉQUILIBRE EN ARRIÈRE»

L'ancien sélectionneur national Nacer Sendjak ne se prive pas de dire tout le bien qu'il pense de la composante de la sélection nationale, mais ne s'empêche pas non plus d'évoquer avec regret certaines carences qui tarde à être comblées. «Ça fait deux ans qu'on ne trouve pas ce onze. Cette équipe est en train de naître, ou de ne pas naître je ne sais pas. Le problème, c'est qu'on est dans une phase de transition entre l'équipe de 2014, 2018, 2019 et ces garçons qui arrivent, les Chaïbi, Maza, qui arrivent, et qui ne prennent pas réellement leurs places. Aujourd'hui, on est dans cette logique là. On est dans une transition qui fait qu'on est en train de... Riad Mahrez est-ce qu'il arrête, il n'arrête pas ? Il continue ? On le voit, face à l'Autriche mettre des buts, il fait montrer qu'il est capable de faire la différence encore à son âge, sachant qu'il n'est pas aussi vieux que ça ! Parce qu'il n'a quand même que 33 ou 34 ans et tu as quand même Messi qui en a 39 et Ronaldo qui en a 40. Mais au-delà de ça, on sent quand même qu'on est en pleine transition dans plein de domaines surtout à ces postes défensifs. Ce qui fait que cette équipe là ne peut pas prendre une assise, ce que tous les entraîneurs cherchent à mettre en place obligatoirement», analysait Sendjak sur le plateau de Canal Algérie après le match face à l'Autriche. «Il faut à tout prix que l'assise défensive soit là pour qu'offensivement, on puisse partir. Là, le problème, c'est qu'on est dans le Rikerac, ou on est dans l'a-peu près. Donc, Petkovic, un coup il change là, un coup il met là, un coup il change 3, 4... c'est compliqué ce qu'il fait. On ne va pas dire que c'est de l'approximation, mais on va dire que ce n'est pas logique qu'il

passé en 4-4-2, en 3-5-2... le schéma tactique change souvent ! Mais c'est vrai que ça a l'air de marcher, mais c'est beaucoup mieux qu'on est rassuré à la base.» Pour Sendjak, la sélection nationale est vraiment gâtée d'avoir des jeunes talents qui arrivent. Il leur attribue d'ailleurs en grande partie la réussite présente. «Il (Petkovic, ndr) a l'avantage d'avoir un bon banc de touche. Un garçon comme Amoura qu'on ne voit pas actuellement et qui est vraiment un élément très performant pour l'Algérie et ben, il nous manque. Un garçon comme Gouiri qu'on voit beaucoup moins et puis on revoit Aouar qui apparaît hier (face à l'Autriche), alors qu'on ne l'avait plus revu depuis des mois. Chaïbi prend aussi du poids, Maza prend vraiment le jeu à son compte... on dirait un petit Moussa Saïb qui renaît», encense Sendjak. Mais le problème pour ce dernier, c'est «cette assise défensive qui manque à l'équipe pour pouvoir développer devant. C'est ce qui fait que parfois on tombe vraiment dans des matchs très compliqués. C'est ce qui s'est passé par exemple qu'on avait joué en Suède, on a pris 4 buts en 20 minutes. Pour l'instant, je dirais que la sélection n'a pas encore trouvé la stabilité qui va lui donner plus d'assurance. Face à l'Autriche aussi, on a souffert d'un déséquilibre pendant une heure. Heureusement que devant, il y avait les Maza, Aouar, Ryad qui ont fait le boulot, devant, en mettant la pression, et ont pu marquer des buts. Ce n'était pas évident de marquer mais ils l'ont fait (...). On va espérer que contre la Suisse, on va trouver notre équilibre défensif pour qu'on puisse partir devant et pourquoi pas réaliser ce que tout le monde attend : aller en huitième !» D. C.

### ● ALI BENCHEIKH :

#### «LA SUISSE C'EST DU COSTAUD MAIS N'EST PAS CETTE ÉQUIPE QUI FAIT PEUR »

L'ancien international mouloudéen Ali Bencheikh évoque la sélection suisse, adversaire de l'Algérie en 16es de finale de la Coupe du monde avec respect, mais il ne la met pas dans la catégorie des citadelles infranchissables. «Il presse très bien leur adversaire. Ils te pressent dans ton camp et ils le font de manière appuyée. Ils y arrivent parce qu'ils sont dotés d'une bonne condition physique qui leur permet de prolonger l'effort. Lors de leur dernier match contre le Canada qui a aussi des éléments robustes, n'empêche qu'ils ont réussi à les surpasser. Je pense qu'il faut savoir bien doser les balles au bon moment et surtout pas n'importe comment. Il faudra saisir la moindre opportunité sans attendre», conseille Ali Bencheikh. «On dit que Petkovic les a déjà entraînés et ils les connaît donc bien, mais ce sera alors aux joueurs d'appliquer strictement les consignes qu'il leur délivrera. Non seulement, ils doivent appliquer ses consignes à la lettre, mais aussi se maîtriser particulièrement au niveau des blocs défensifs en arrière et au milieu», met en garde le Mouloudéen. «Après, devant, nos attaquants doivent faire preuve de vivacité, de créativité et de percussion. C'est dans leurs cordes, car la Suisse n'est pas non plus cette grande Nation du football qui fait peur. Il faut juste sécuriser d'abord les arrières, après nous aussi on a des joueurs qui savent jouer au ballon, aller vite. La Suisse n'est pas une sélection devant laquelle on pourrait se sentir complexé, même si elle est meilleure que l'Autriche. Mais elle est loin de dégager cette appréhension qu'on peut ressentir devant la France, par exemple, l'Argentine ou l'Espagne et à un degré moindre l'Angleterre», conclut Ali Bencheikh.

D. C.



### NEW YORK (Nations unies)-

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a lancé mardi dernier un appel initial de 50 millions de dollars pour nourrir quelque 500.000 personnes pendant trois mois au Venezuela frappé par des séismes meurtriers.

### BANGUI- Quatre

personnes sont mortes et deux autres ont été grièvement blessées lundi dernier à la suite de l'effondrement d'un site minier dans le nord-ouest de la République centrafricaine (RCA), ont indiqué mardi dernier les autorités locales.

### CARACAS- Le bilan

du double séisme du 24 juin au Venezuela a été relevé de 1.719 à 1.943 morts, a annoncé mardi dernier le président de l'Assemblée nationale, Jorge Rodríguez.

### NEW YORK

(Nations unies)- Le secrétaire général de l'ONU a mis en garde mardi dernier contre la situation "de plus en plus précaire" de l'Agence pour les réfugiés palestiniens (Unrwa), alors que les conditions de vie de millions de Palestiniens sont "en jeu".

### BEYROUTH- Le

bilan des victimes de l'agression sioniste contre le Liban s'est alourdi à 4.278 martyrs et 12.196 blessés, a annoncé mardi dernier le ministère libanais de la Santé.

### ISLAMABAD-

Au moins 14 enfants sont morts à la suite de l'effondrement du toit d'un bâtiment à Lahore, une ville de l'est du Pakistan, a annoncé mardi dernier la compagnie d'ambulanciers Edhi.

### ACCRA- Le bilan

des inondations qui ont paralysé la capitale ghanéenne en ce début de semaine s'élève désormais à douze morts, ont annoncé mardi dernier les pompiers.

## À COMPTER DU 9 JUILLET PROCHAIN LE MINISTÈRE DES AE PRÉCISERA LES MODALITÉS D'OBTENTION DE L'APOSTILLE

Le ministère des Affaires étrangères a annoncé, mardi dernier, qu'à compter du 9 juillet prochain, date de l'entrée en vigueur, à l'égard de l'Algérie, de la Convention de La Haye du 5 octobre 1961 supprimant l'exigence de la légalisation des documents publics étrangers (Convention Apostille), les documents publics délivrés par plusieurs départements ministériels ne seront plus soumis aux procédures traditionnelles de légalisation consulaire, lorsqu'ils sont destinés à être utilisés dans les Etats parties à cette Convention.

Cette mesure concerne les documents délivrés par les ministères de l'Intérieur, des



Collectivités locales et des Transports, de la Justice, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de l'Education

nationale et de la Formation et de l'Enseignement professionnels, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Les citoyens peuvent introduire une demande d'"apostille" via la plateforme nationale dédiée à cet effet, accessible sur le site électronique apostille.gov.dz, auquel il sera possible d'accéder à compter du 9 juillet prochain, ou en se rendant directement auprès des services compétents relevant des départements ministériels susmentionnés, habilités à délivrer ce certificat, selon la même source.

Les citoyens peuvent également se procurer "les vignettes d'Apostille" auprès des recettes des impôts ou dans les bureaux d'Algérie Poste à travers l'ensemble du territoire national, conclut le communiqué.

## RÉUNION DU GOUVERNEMENT VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL ET L'ESSOR DE L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé hier à Alger une réunion du gouvernement consacrée à l'examen de deux dossiers à forte portée stratégique : la création du futur musée national d'histoire naturelle d'Algérie et le renforcement de l'entrepreneuriat au sein de la formation professionnelle, a indiqué un communiqué.

Le gouvernement poursuit sa stratégie de modernisation en misant simultanément sur la préservation du patrimoine naturel et le développement du capital humain. Dans ce sens, au cœur de la réunion figurait le projet de création du musée national d'histoire naturelle d'Algérie, une infrastructure appelée à devenir une référence nationale dans la conservation et la valorisation du patrimoine naturel. Ce projet s'inscrit dans une vision globale visant à préserver les richesses naturelles du pays, protéger sa biodiversité et soutenir la recherche scientifique, tout en renforçant l'attractivité de l'Algérie sur les plans scientifique, culturel et touristique.

Bien plus qu'un simple espace d'exposition, le futur établissement est conçu comme un véritable centre d'excellence dédié à la collecte, à la conservation et à la



documentation des collections d'histoire naturelle. Il offrira également aux chercheurs un environnement propice au développement des connaissances sur les écosystèmes algériens et à la valorisation des ressources naturelles nationales. À travers cette initiative, les pouvoirs publics entendent également assurer la transmission de ce patrimoine aux générations futures, en conformité avec les engagements internationaux de l'Algérie en matière de protection de l'environnement et de développement durable. En se dotant d'un tel équipement, l'Algérie ambitionne de renforcer sa place sur la carte des grandes institutions scientifiques régionales et internationales, tout en développant un nouveau levier de rayonnement culturel et

écotouristique. La réunion a également été marquée par une communication consacrée à la promotion de l'entrepreneuriat dans le secteur de la formation professionnelle. Cette démarche s'inscrit dans le cadre des orientations du président de la République visant à diffuser une véritable culture de l'initiative économique auprès des jeunes en formation et à faire émerger un nouvel état d'esprit davantage tourné vers l'innovation et la création de valeur. L'objectif est de transformer progressivement la formation professionnelle en un véritable incubateur de compétences entrepreneuriales, capable de former non seulement des techniciens qualifiés, mais également de futurs porteurs de projets et créateurs d'entreprises. Cette nouvelle approche repose

sur l'introduction, dès le début du parcours de formation, de compétences techniques, managériales et entrepreneuriales permettant aux apprenants de concevoir et de développer des entreprises viables, créatrices d'emplois et de richesse, plutôt que de se limiter à rechercher une insertion dans le marché du travail traditionnel.

À travers ces deux dossiers, le gouvernement met en avant une vision qui associe protection du patrimoine, développement scientifique et transformation économique. D'un côté, la création du musée national d'histoire naturelle vise à préserver les richesses naturelles du pays tout en renforçant son rayonnement scientifique.

De l'autre, la promotion de l'entrepreneuriat dans la formation professionnelle traduit la volonté de faire de la jeunesse un acteur direct de la diversification économique et de l'économie de la connaissance. Deux chantiers différents, mais complémentaires, qui illustrent une même orientation : investir durablement dans le savoir, l'innovation et les ressources nationales pour accompagner les mutations économiques et environnementales des prochaines décennies. **G. Salah Eddine**

## 14<sup>e</sup> FORUM INTERNATIONAL DE SAINT-PÉTERSBOURG L'ALGÉRIE RENFORCE SA PRÉSENCE DANS LES RÉSEAUX INTERNATIONAUX DE LA JUSTICE

La Chambre nationale des huissiers de justice a participé aux travaux du 14<sup>e</sup> Forum international de Saint-Petersbourg, suite à l'invitation du Service fédéral des huissiers de justice de Russie, a indiqué un communiqué de cette instance publié mardi dernier.

Cette participation s'inscrit dans le cadre de « la mise en œuvre du programme de la Chambre nationale des magistrats visant à renforcer la coopération internationale et l'ouverture aux expériences professionnelles comparatives ». La délégation algérienne comprenait le président de la Chambre nationale des huissiers de justice, M. Mohamed Reda Dahemri, le directeur des affaires civiles et du sceau de l'Etat, M. Ahmed Ali Salah, qui représentait le ministre de la Justice, garde des Sceaux, ainsi que les présidents des chambres régionales, notamment le président de la Chambre régionale du Centre, M. Ishak Redjem, le président de la Chambre régionale de l'Est, M.

Salah Tairi, et le président de la Chambre régionale de l'Ouest, Me Maâmar Bettahar. A noter également la présence de M. Mohamed Réda Bougrine, membre de l'Union internationale des huissiers de justice (UIHJ) et officiers publics. Lors de cet événement, une réunion bilatérale a rassemblé les délégués des deux instances (algérienne et russe), en présence également du représentant du ministre de la Justice, garde des Sceaux. L'objectif était d'explorer les voies de collaboration, encourager la profession et établir des relations scientifiques et professionnelles, comme il a été consolidé par la signature d'une convention, au nom des deux parties, par le président de la Chambre nationale des huissiers de justice, Me Mohamed Reda Dahemri, ainsi que le directeur du Service fédéral des huissiers de justice de Russie. Dans ce sens, la Chambre nationale des huissiers de justice a apprécié le soutien constant et l'accompagnement assuré

par le ministère de la Justice qui se sont manifestés par la participation du représentant du ministre, garde des Sceaux, à cet événement international. Cela illustre l'intérêt porté par le ministère à l'appui des instances professionnelles et à l'accompagnement de leur présence à l'étranger, convaincu du rôle crucial de la diplomatie professionnelle pour mettre en lumière l'image de l'Algérie et ancrer sa place dans les cadres juridique et judiciaire internationaux. Au-delà du renforcement des échanges avec son homologue russe, cette démarche illustre l'ambition de l'Algérie de consolider sa présence au sein des réseaux juridiques mondiaux, où la diplomatie professionnelle s'impose de plus en plus comme un levier de rayonnement institutionnel, de modernisation des métiers du droit et de promotion de l'expertise nationale sur la scène internationale. **Abir Menasria**